



19CHEI001350346851.1

DÉCISION DE TAXATION TVA

Date d'acceptation: 17.10.2019, 08:38
Date d'établissement: 18.10.2019, 23:55

GENEVE-ROUTES SD FERNEY-VOLTAIRE
Rue de Geneve
CH 1218 Grand-Saconnex

Expéditeur:
GABRIEL ROBEZ SARL
LIEU DIT LES MARS
FR 01410 MIJOUX

Importateur:
PROMERKA SA
CHEMIN DE COUSSON 23
CH 1032 ROMANEL-S-LAUSANNE
No de transitaire/TIN/IDE: CHE204944906

Destinataire:
PROMERKA SA
CHEMIN DE COUSSON 23
CH 1032 ROMANEL-S-LAUSANNE
No de transitaire/TIN/IDE: CHE204944906

Transitaire:
LAPERRIERE TRANSPORT
6
ROUTE DE FERNEY
CH 1218 LE GRAND SACONNEX
No de déclaration: 58938
Réf. No.: PROMERKA SA

Numéro du bordereau: 1811288
Pays d'expédition: FR
positions: 1
Compte TVA: 7183-6 PROMERKA SA Romanel-su
No TVA: CHE204944906 TVA
monnaie de facturation: Euro (EUR)
Incoterms: DAP
Transport (Mode, type, pays, immatriculation):
Trafic routier, Camion, FR, DW054RZ

Montant total TVA [CHF]:	173.70
--------------------------	--------

1

ARMOIRES SECHANTES

8451.2900

☒ Marchandise commerciale ☒ Préférence Pays d'origine: FR Genre de taxation: Taxation normal

	Montant [CHF]:	Taux [%]:	TVA [CHF]:
Valeur TVA:	2'256.00		
Redevances selon décision de taxation douane séparée:	0.00		
Base de calcul TVA:	2'256.00	7.7	173.70

Masse effective: 160.000

Masse brute: 160.0

Quantité suppl.: 2

Code d'assujettissement au permis: Non assujetti au permis

Code d'assujettissement ALAD: 2 ALAD non

Colis (genre, nombre, numéro):
Non emballé, ---, ---

Documents (genre, numéro, date, données supplémentaires):
Facture commerciale, FA190022, 17.10.2019, ---
Déclaration d'origine, FA190022, 17.10.2019, ---



19CHEI001350346851.1

DÉCISION DE TAXATION TVA

Date d'acceptation: 17.10.2019, 08:38

Date d'établissement: 18.10.2019, 23:55

GENEVE-ROUTES SD FERNEY-VOLTAIRE

Rue de Geneve

CH 1218 Grand-Saconnex

Indication des voies de droit:

Rectification au sens de l'art. 34 de la loi sur les douanes (LD; RS 631.0)

Recours au sens de l'art. 116 de la loi sur les douanes (LD; RS 631.0)

Rectification/recours au sens de l'art. 59 de la loi sur la TVA (LTVA; RS 641.20)

Demande de remboursement de la TVA au sens de l'art. 59 de la loi sur la TVA (LTVA; RS 641.20)

Numéro de déclaration en douane: 19CHEI001350346851

Code d'accès: aF0KHxtxb5JZmdt0

Indication relative à la décision de taxation TVA électronique (DTTe):

La présente décision de taxation a été notifiée par la voie électronique et est munie d'une signature numérique. Elle sert de preuve du placement réglementaire sous régime douanier des marchandises qui y sont mentionnées. Avec le lien '<https://e-dec-web.ezv.admin.ch/edecZugangscodeGui/>' vous pouvez télécharger la décision de taxation électronique. Pour cela vous avez besoin du numéro de déclaration en douane et du code d'accès correspondants. Les décisions de taxation doivent être conservées.

Il incombe à la personne assujettie à l'impôt de prouver envers l'Administration fédérale des contributions les faits entraînant un dégrèvement fiscal (impôt préalable). Les justificatifs précis et sans équivoque sont les plus appropriés pour apporter la preuve requise. Les DTTe archivées électroniquement dans leur intégralité sont considérées comme précises et sans équivoque.

Autres informations: www.edec.ch et www.estv.admin.ch (archivage électronique).